

## La Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon

---



**La Maison de l'Emploi et de la Formation est l'outil structuré des partenaires du Service Public de l'Emploi (notamment l'Etat, l'ANPE, l'Assedic et la Ville de Lyon), organisés en réseau autour de trois missions principales, dans le cadre du plan de cohésion sociale :**

- 1. Observer, anticiper et s'adapter aux besoins du territoire**
- 2. Favoriser l'accès et le retour à l'emploi**
- 3. Développer l'emploi et la création d'entreprises**

### Les enjeux

- promouvoir une politique concertée de l'emploi en favorisant une meilleure coordination et mutualisation des acteurs
- réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et l'Agglomération en renforçant notamment la proximité de l'offre du Service Public de l'Emploi, en associant les partenaires associatifs déjà présents sur ces quartiers.

### Le public ciblé

Toute personne quel que soit son statut (demandeur d'emploi, salarié, chef d'entreprise) en recherche :

- d'emploi ou de création d'activité
- d'information liée à l'emploi, l'insertion, le développement économique ou la formation professionnelle.

### La déclinaison opérationnelle

Le maillage de l'offre existante sur le territoire de la ville de Lyon dans le cadre d'un partenariat élargi avec :

- un siège situé à l'Atrium de la Part Dieu, avec une antenne de l'Assedic, de l'ANPE, un cyber espace, un forum métier permanent, et le siège administratif
- le réseau des antennes et des partenaires existants
- 3 pôles de services sur les quartiers prioritaires de Gerland, Mermoz et la Duchère

### La forme juridique

Un GIP a été choisi pour mettre en œuvre le projet. 3 types de partenaires sont associés :

- Les membres constitutifs obligatoires (ANPE, Assedic, VDL, Etat) qui représentent au minimum 60% des voix
- Les membres constitutifs à leur demande (CG, CR, GD Lyon, ML, ALLIES, CCI, CM, ...) qui représentent au maximum 30% des voix
- Les partenaires associés qui représentent au maximum 10% des voix

### Les moyens

La MDEF prend son sens à partir des moyens mis à disposition des partenaires, et de moyens nouveaux (Configuration maxi 76 ETP au total pour toutes les actions, dont 34.25 ETP nouveaux (dont 24 sollicités sur crédits Etat).

### Calendrier de mise en œuvre / échéances

Le dossier de candidature a été labellisé le 30 janvier 2006. Depuis, un travail important a été mené, en concertation avec les partenaires.

La convention constitutive du GIP est signée, la mise en œuvre progressive des actions pourra être conduite dès mai 2007.

## Les actions envisagées

Elles s'inscrivent dans les trois grandes missions assignées à la Maison de l'Emploi et de la Formation dans un souhait de coordination des actions ou dispositifs existant :

### **1. Observer, anticiper et s'adapter aux besoins du territoire**

- mettre en œuvre un observatoire dédié à la connaissance des données liées à l'emploi et à l'insertion, dans un objectif de maillage fin des données pour construire des plans d'action au plus près, et notamment dans les quartiers prioritaires. L'Agence d'Urbanisme sera sollicitée dans ce sens.

### **2. Favoriser l'accès et le retour à l'emploi**

#### ***2.1. Fonction accueil***

- mettre en place un portail numérique dédié à la Maison de l'emploi permettant des liens avec l'ensemble du réseau de partenaires et permettant également la traçabilité des recherches des personnes sur le site
- réaliser un accueil- orientation labellisé MDEF par l'ensemble des partenaires du réseau (en lien avec le travail des associations, antennes sociales, MDR...), à partir d'un cahier des charges et de documents d'enregistrement précis et partagés. Mettre en œuvre une fonction « aller vers » complétant l'accueil.
- installer et animer les cyberespaces de la Maison de l'Emploi et de la Formation, dans les 4 sites de la MDEF que sont l'Atrium et les 3 pôles de Services, pour permettre un accès à l'information relative à l'emploi et à la formation facilité

#### ***2.2. Fonction accompagnement des personnes***

- conforter l'accompagnement pour les personnes les plus exclues et résoudre les freins périphériques à l'emploi, à travers notamment le PLIE
- Mettre en place un plan de lutte contre les discriminations (approche intégrée, formation des élus, dating emploi...), en lien avec la mission égalité.
- Coordonner l'ingénierie de projets d'emploi et d'insertion dans les domaines artistiques et culturels
- Mettre en œuvre un plan d'actions linguistiques
- Activer la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics
- Réaliser une véritable ingénierie de formation au plus près des besoins des territoires et des personnes, en articulation avec le plan d'actions du CTEF.
- animer et professionnaliser le réseau des acteurs territoriaux via un plan de formation élaboré et réalisé par et avec l'ensemble des partenaires de la Maison de l'Emploi et de la Formation

#### ***2.3. Développer les relations avec le monde économique***

- établir un plan de prospection ciblé des entreprises et renforcer les liens avec les branches professionnelles, grâce notamment aux « équipes pro » de l'ANPE et la Plate Forme Emploi de la Ville de Lyon
- renforcer les activités de la plate forme de la vocation à destination des publics adultes.
- créer un forum permanent des métiers (au sein de l'Atrium)

### **3. Développer l'emploi et la création d'entreprise**

- Faire le lien entre les informations des développeurs économiques des territoires, et les actions à mettre en œuvre par la MDEF, grâce à leur présence dans les pôles de services.
- promouvoir l'emploi dans le secteur de l'artisanat, en valorisant notamment l'apprentissage, à travers l'accompagnement des TPE par 2 chargés de missions dédiés.
- développer une gestion prévisionnelle de l'emploi et renforcer l'accompagnement RH en entreprises, en prenant appui sur les expériences conduites dans Ecrins et Sécurisera
- favoriser la reprise d'activité pour les publics les plus éloignés, création et suivi post création, à travers un renfort des services d'amorçage de projets dans les quartiers et un lien plus étroit avec LVE et la maison de la création d'entreprises
- et d'une manière générale, accompagner les entreprises en renforçant l'information et l'accès à la formation pour l'ensemble des publics